

From: gilours@orange.fr

Sent: Thursday, February 8, 2018 10:21 PM

To: Undisclosed-Recipient;

Subject: MAIRIE DE RENAGE NOUVELLE CONTREFAÇON DE MARQUE

Maitre Philippe SIMON,

Jeudi 8 février 2018

vous trouverez jointe à ce courriel une nouvelle pièce dite AFFICHE municipale qui complète fort bien notre dossier.

J'ai bien noté que Mairie de Renage ayant à nouveau utilisée la marque LA GRANDE FABRIQUE lors de son conseil municipal du 22 décembre 2017, date ultra limite pour ne pas permettre une réponse de notre part si besoin était (rappelons ici que nous sommes dans le monde de VALLINI GIRERD et que juste leurs noms inscrits sur le moteur de recherche GOOGLE permettent de voir apparaitre en première page les mots MAGOUILLES, SYSTEME et HARCELEMENT) et que ces nouvelles contrefaçons ne pourront que plaire au Tribunal.

Comme Mairie de Renage s'exprime à propos d'affaires judiciaires en cours dans son dernier bulletin d'infos distribué sur la voie publique, toute remarque de Cabinet SHIFT par Maitre Olivier MOUSSA concernant ma diffusion de documentation les concernant devra être ignorée.

Avec mes remerciements, veuillez recevoir mes très cordiales salutations.

Gilles MICHEL